

## Assurances

# Les normes IFRS et indicateurs de performances à surveiller

L'adoption de nouvelles normes comptables par le secteur des assurances, visant à mieux rendre compte les performances financières des sociétés et à favoriser la comparabilité des acteurs du secteur, est aujourd'hui une réalité. Ces nouvelles normes, de plus en plus rigoureuses devraient apporter plus d'informations de qualité et de transparence aux investisseurs. Reste que pour M. Christophe Dufraux, Directeur des Relations Presse du Groupe Axa, qui animait un atelier de formation sur le thème «Formation financière pour non financier», si le principal effet novateur des IFRS est bien évidemment le recours accru à la notion de «juste valeur» dans l'évaluation de nombreux actifs et passifs de l'entreprise, il n'en demeure pas moins que ces nouvelles normes créent quelques distorsions au niveau du secteur des assurances en ce sens que l'évaluation des engagements (passif) à long terme des compagnies en valeur du marché pose parfois quelques problèmes. Du coup, «cette situation crée un gap entre les actifs évalués au prix du marché et les passifs jaugés avec les indicateurs maison», souligne M. Dufraux, qui montre ainsi qu'avec les normes IFRS, la transparence n'est pas aussi parfaite du fait qu'il existe encore des zones d'ombre à éclairer. Hormis cette insuffisance, et en plus du principe de la «juste valeur», les nouvelles normes impliquent aussi la réintégration de nombreux éléments dans les comptes de l'entreprise (comptabilisation des produits dérivés, des instruments financiers, des engagements vis-à-vis du personnel, etc.), la suppression de l'amortissement des survaleurs (goodwills), etc. Ces changements ne sont pas sans effets sur les résultats des compagnies d'as-

surance. Si nous prenons le cas de la comptabilisation des dépréciations des actifs investis, au niveau des actions, les moins-values latentes depuis plus de 6 mois ou supérieures à 20 % sont provisionnées de manière irréversible en cas de hausse selon les normes IFRS. Quant aux produits dérivés, ils sont inscrits au bilan en valeur de marché avec variation de valeur transitant par le compte de résultat, sauf si la stratégie adoptée répond aux conditions d'une comptabilité de couverture contre les risques de variations des flux de trésorerie attendus. Ces modifications dans les méthodes de comptabilisation ont des impacts sur les résultats opérationnels des compagnies d'assurance. A titre d'exemple, pour le Groupe Axa, les gains ou pertes sur actifs financiers comptabilisés à leur juste valeur et sur produits dérivés ont baissé de 348 millions d'euros du fait de l'impact de la hausse des taux d'intérêt en 2006 sur le juste valeur des dérivés de taux d'intérêt et des fonds obligataires.

## Juste valeur

L'impact de la comptabilisation au prix du marché sera encore plus ressenti au niveau des comptes de résultat courant qui sont de plus en plus des sources de profits des sociétés du secteur grâce à un environnement boursier favorable. Cela sera certainement le cas des compagnies d'assurance marocaines qui ont beaucoup profité de la bonne orientation du marché boursier au cours de ces dernières années et qui ont multiplié en 2007 les opérations d'allers-retours pour échapper aux nouveaux aménagements réglementaires intervenus dans le cadre de la loi de finances 2008. C'est dire aussi que la gestion d'actifs est un métier très important qui peut influencer fortement sur les performances des compagnies d'assurance.

Seulement, dans ce cas également, et pour éviter des déconvenues liées à une exposition sur un marché donné, «la diversification du portefeuille de placements, couplée à une diversification géographique des risques, est essentielle pour assurer la pérennité d'une compagnie d'assurance», assure M. Dufraux. C'est le modèle qu'a adopté le Groupe Axa qui jouit d'une présence mondiale.

## Diversification

Outre la France, son marché originel qui concentre 27 % de son chiffre d'affaires 2007 (normes IFRS), le Groupe affiche une forte présence en Amérique du Nord, Europe du Nord, Royaume-Uni & Irlande, Asie Pacifique et Région Méditerranéenne, régions qui concentrent respectivement 23 %, 16 %, 12 %, 11 % et 7 % du chiffre d'affaires global du Groupe. Avec cette diversification, «les risques correspondant aux différents domaines d'activité et différents pays ou Axa est actif se compensent en partie permettant une stabilité globale et une mutualisation des ressources», explique le Directeur des Relations Presse du Groupe. Par ailleurs, si le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires (ventes de polices + commissions perçues) en hausse de 20,1 % (5,4 % en comparable) à 93,63 milliards d'euros en 2007, l'animateur souligne l'intérêt de mettre l'accent sur le volume des affaires nouvelles (VAN), c'est-à-dire la valeur actuelle des nouveaux contrats souscrits pendant l'année. «Si le VAN augmente, cela signifie que les affaires nouvelles souscrites au cours de l'année sont plus profitables que celles de l'année précédente. Le VAN est ainsi plus un indicateur de l'émergence future des profits qui apparaissent tout au long de la vie des contrats souscrits», avance M. Dufraux. Pour le Groupe Axa, le VAN (en base



M. Christophe Dufraux, Directeur des Relations Presse du Groupe Axa

Annual Premium Equivalent) en Vie/Epargne/Retraite a progressé de 24 % (8 % en comparables) à 7 694 millions d'euros en 2007, donc mieux que la progression enregistrée par le Groupe.

## Solvabilité

Enfin, l'autre indicateur sur lequel il faut être vigilant, c'est celui de solvabilité, c'est-à-dire celle qui mesure la capacité d'une compagnie d'assurance à honorer ses engagements qui sont par nature incertaines. Grosso modo, explique M. Dufraux, «la solvabilité d'une compagnie dépend de ses engagements vis-à-vis des assurés, des ressources dont elle dispose et de sa politique d'investissement». En France, un ratio minimum de 100 % est nécessaire sous peine de retrait de l'agrément de la société par le superviseur. Pour le Groupe Axa, le ratio de solvabilité consolidé s'établit à 186 % à fin 2007, couvrant ainsi près de 2 fois les exigences globales de la compagnie. A noter, enfin, que le mode de calcul du ratio de solvabilité des compagnies d'assurance fait l'objet actuellement d'une mise à jour d'envergure dans le cadre du projet solvabilité II.

MD